



## ***Sauvegarde de la Vallée Vivante du Garon***

### **Lettre d'information trimestrielle Juin 2026**

### **Barrages sur le Garon : où en est le projet ?**

#### **● 1. Édito du président**

L'association **Sauvegarde de la Vallée Vivante du Garon (SVVG)** a été créée en mai 2023, en réaction à la relance d'un projet ancien de plus de 20 ans : la construction de trois barrages écrêteurs de crues sur le Garon et le Mornantet.

Depuis sa création, une **mobilisation citoyenne importante** s'est développée, avec une pétition rassemblant aujourd'hui **près de 6 000 signatures dont plus de 3730 sur Greenvoice. Grâce à vous, merci !**

Par ailleurs, le SMAGGA refuse toujours de prendre en compte notre demande pour étudier des alternatives. Il projette de nouveaux sondages géotechniques, cet été, et maintient son projet, devenu largement obsolète, de barrages écrêteurs de crues :

- en Barret sur le Garon, à 100 m des maisons du chemin du Gué, à Brignais (173x7.4x40m),
- à La Planche sur le Garon, à Soucieu en Jarrest et Messimy (200x15.3m),
- aux Vernes sur le Mornantet, à Givors (50x12m).

Dimensions encore provisoires et coût certainement à revoir en hausse...

**Plus que jamais, votre mobilisation est essentielle.**

**Informez autour de vous et participez activement à nos actions !**

(+ d'info : [mongaron2023@gmail.com](mailto:mongaron2023@gmail.com) ou 06 60 71 42 06)

Alain Moury, président SVVG

#### **● 2. Nos dernières actions-phares**

- ✓ 09.02.26, banderole d'information aux riverains et promeneurs, placée par SVVG sur le terrain privé du Barret avec l'aval du propriétaire, retirée sans mandat par la police municipale de Brignais le jour-même,
- ✓ 22.02.26, salon PRIMEVERE, sur le stand de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais (SCL),
- ✓ 26.02.26, conférence-débat au BRISCOPE : « Les enjeux de l'Eau et la gestion des risques dans la vallée du Garon », avec plusieurs associations amies,
- ✓ 01.03.26, FESTIVACHE Ciné-débat "Kogis, sauver la Terre" au Paradiso, St Martin-en-Haut,
- ✓ 21.03.26, ciné-débat « Goliath, Germaine et moi » avec Secol et SCL au Cinéval, Vaugneray,
- ✓ 28.03.26, assemblée générale SVVG, à Brignais,
- ✓ 21.05.26, marche des associations entre Bellecour et la Métropole, avec FNE, LPO, Générations futures...

### ● 3. Nos prochaines actions

- ✓ **Fête du 13 juin** à l'occasion de **notre 3<sup>e</sup> anniversaire**, avec la participation exceptionnelle de l'association des **Espèces parmi Lyon** qui réalisera un mini-inventaire de la faune et la flore de la vallée en Barret : venez nombreux **2 chemin du Gué 69530 Brignais** et suivez les pancartes, pour un pique-nique festif !  
**Parking du Barret** recommandé : 18 avenue du stade 69530 Brignais.
- ✓ **Forum des associations de Brignais**, le **5 septembre**, au gymnase Pierre Minssieux.
- ✓ **Fête des Possibles** organisée par la MJC de Brignais, **samedi 10 Octobre** (Village des initiatives dans le parc de la mairie, à confirmer) et plusieurs dates, le 9 octobre et les semaines suivantes.
- ✓ **Réponse à des appels à projets** relatifs aux Solutions fondées sur la Nature (SfN).
- ✓ **Réunions publiques dans les villages : proposez-nous des salles et des dates !**



### 4. Le projet de barrages du SMAGGA : où en est-on ?

Un projet de barrage est soumis à une procédure administrative nationale stricte. Il ne peut **en aucun cas être décidé uniquement au niveau local et sans concertation**. Les étapes obligatoires à respecter sont les suivantes :

- **Études préalables** - Le maître d'ouvrage (SMAGGA) a missionné le bureau d'études EGIS pour élaborer un projet. Cette phase est actuellement en cours et **n'autorise pas les travaux à la date**.
- **Autorisation environnementale** - Le projet doit obtenir une autorisation au titre du Code de l'environnement. Cette procédure comprend :
  - la rédaction d'une **étude d'impact** (biodiversité, zones humides, paysage, continuité écologique, risques dont rupture de barrage),
  - la rédaction d'une **étude de dangers**, obligatoire pour tout barrage (analyse des scénarios de rupture et des zones inondées),
  - la consultation de **la MRAe** (Mission Régionale d'Autorisation environnementale), qui rend un **avis indépendant** sur la qualité de l'évaluation environnementale, **avant l'enquête publique**, et cet avis influence fortement la décision finale du préfet,
  - **l'instruction du dossier par la DREAL** (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement),
  - une **enquête publique ouverte à tous**. **Le dossier est alors accessible au public** qui peut **déposer ses observations**.
  - au terme de la procédure, **la décision préfectorale** : autorisation, refus ou autorisation assortie de prescriptions.
- **Recours possibles** — Après la décision du préfet, un recours peut être déposé devant le tribunal administratif dans un délai de **deux mois**.

Rien n'est donc joué. Le moment le plus important pour agir est **l'enquête publique**. **Vous interviendrez le plus massivement possible pour montrer que vous êtes opposés au projet**. Nous pouvons déposer des contributions, contester les études et introduire le doute juridique.

En attendant, nous assistons ou participons activement aux comités des syndicats de bassin du Garon et de l'Yzeron, aux réunions officielles et aux événements locaux\*.

**Aidez-nous à informer les élus et la population des dangers du projet actuel, largement occultés !**

## **🌿 5. Nous proposons en alternative des Solutions fondées sur la Nature (SfN)**

- Ralentir l'eau avec des micro-barrières filtrantes, haies, fascines, bandes herbacées, mares, reméandrage, keylines...
  - Favoriser l'hydrologie régénérative, l'agroécologie, l'agroforesterie...
  - Désimperméabiliser les sols, créer des noues, zones humides urbaines, zones d'expansion de crues, espaces verts ...
- Avec plusieurs exemples concrets en France et à l'étranger\*.

**Nous avons besoin de vous : partagez cette lettre autour de vous. Venez nous rejoindre comme membre actif, si ce n'est déjà fait, en prenant ou renouvelant votre [adhésion](#) à l'association, en contribuant à notre [financement participatif](#) et en participant à nos [groupes de travail](#) !**

\*cf une prochaine lettre d'information.



**FÊTONS LES 3 ANS DE SVVG !  
Samedi 13 juin (11h / 17h)**



**2 chemin du Gué  
69530 BRIGNAIS**  
puis suivez les flèches !

Inscription : 0660714206  
mongaron2023@gmail.com  
www.sauvegarde-garon.org

Partageons avec nos amis bénévoles des Espèces parmi Lyon un pique-nique convivial et un mini-inventaire de la faune et de la flore de la vallée menacées par le projet de barrages écreteurs ! Parlons des solutions alternatives fondées sur la Nature !



**NON AUX BARRAGES ECRETEURS !**